

L'abbé Pierre laisse un riche héritage pour les plus démunis

La Fondation Abbé-Pierre rendra hommage vendredi 20 janvier, à Paris, à l'« indigné » de l'hiver 1954, à l'occasion du cinquième anniversaire de sa mort.

Un centre mémorial de 450 m², consacré à l'histoire de l'initiateur du mouvement Emmaüs, sera inauguré samedi à Esteville, près de Rouen.

La Fondation Abbé-Pierre, conçue pour survivre à l'homme à la canne et au béret, a vécu un quinquennat de développement et d'interpellations politiques.

« Si je meurs demain matin, tout est organisé pour continuer sans aucun souci, je n'ai aucune inquiétude », assurait l'abbé Pierre au moment où il commençait à parler pudiquement de « partir pour les grandes vacances ».

L'initiateur du mouvement Emmaüs a pris soin, avant sa mort, de s'assurer que ses combats se poursuivraient à travers la fondation qui porte son nom. L'organisation conserve, dans ses statuts mêmes, deux composantes essentielles aux yeux du religieux : l'aide aux personnes victimes du mal-logement et l'interpellation des pouvoirs publics sur les conditions de vie indigne.

« Il nous a autorisés, avant de nous quitter, à créer autour de lui un comité qui ait accès aux médias et soit capable de "coups de gueule" sur la question du mal-logement », souligne Patrick Doutreligne, délégué général de la Fondation Abbé-Pierre.

« LES BATAILLES SONT PLUS DIFFICILES SANS L'ABBÉ PIERRE »

Dernier exemple en date, [Éric Cantona](#). Parrain de la fondation depuis 2006 aux côtés, entre autres, de l'acteur Jean Reno et du réalisateur Matthieu Kassovitz, l'ancien footballeur vient d'écrire aux maires de France pour obtenir symboliquement 500 signatures et leur demander de s'engager derrière l'appel de la fondation pour que le logement devienne un thème majeur de l'élection présidentielle.

Par ailleurs, le 1^{er} février prochain, la fondation invite les candidats à la présidentielle à signer un « contrat social », un peu sur le modèle du « pacte écologique » de Nicolas Hulot en 2007, avec des objectifs précis en matière de construction et de maîtrise du coût du logement.

« Je ne cache pas que les batailles sont plus difficiles sans l'abbé Pierre », admet Christophe Robert, délégué général adjoint de la fondation, qui se souvient que son seul déplacement, en 2006, à l'Assemblée nationale, avait convaincu les députés d'abandonner leur projet de remettre en cause la loi SRU imposant aux villes 20 % de logements sociaux. « L'abbé Pierre continue à nous guider par ses formules, notamment lorsqu'il nous répétait qu'il fallait conserver une "insolence mesurée". »

DES MOYENS PLUS IMPORTANTS

Ces cinq dernières années, la Fondation Abbé-Pierre a continué sa croissance dans le sillage de son mentor. Son volume financier a crû de plus de 40 %, pour atteindre 27 millions d'euros de collecte de dons l'an dernier.

Ses troupes ont continuellement grossi : 120 salariés aujourd'hui, soit deux fois plus qu'au début des années 2000, et 250 bénévoles, effectif qui a quadruplé en dix ans.

Avec ses nouveaux moyens, l'organisation de solidarité rayonne plus largement. En 2006, elle était présente, en dehors de l'Île-de-France, en Alsace, en Lorraine, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et à La Réunion, territoires historiquement actifs depuis les débuts de l'organisation, en 1988.

UN RÉSEAU D'AGENCES RÉGIONALES

Depuis, elle s'est constitué un réseau d'agences régionales dans le Nord-Pas-de-Calais, en Rhône-Alpes, Bretagne et Languedoc-Roussillon. « Cette couverture nous permet d'être plus près des mal-logés et de financer quelque 250 initiatives d'associations. Elle assure un meilleur contact avec les décideurs des collectivités, alors que les politiques de l'habitat ont été fortement décentralisées », explique Christophe Robert.

La Fondation Abbé-Pierre a aussi développé des programmes propres. Le dispositif « SOS taudis », en 2007, qui a consacré plus de 4 millions d'euros à l'accompagnement des familles et des personnes très mal logées vers des solutions de relogement ou de travaux ; l'opération « 2 000 toits pour 2 000 familles », en 2008, qui aide le secteur associatif à produire du logement très social et peut s'honorer d'avoir soutenu plus de 750 constructions ; enfin, la plate-forme téléphonique « Allô prévention expulsions » (2009) qui a conseillé plus de 2 000 appelants, notamment sur la manière de résorber leurs impayés et de se maintenir dans leur logement.

JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS